



MESSAGE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DES HAUTS-DE-SEINE  
à la Communauté éducative et aux anciens élèves de l'Institution Saint-Dominique de Neuilly  
aux chefs d'établissement de l'Enseignement Catholique des Hauts-de-Seine

Boulogne-Billancourt, le 3 mars 2025

Les médias se sont fait l'écho des faits d'une extrême gravité subis par des élèves de l'ensemble scolaire Notre Dame de Bétharram (64) entre 1957 et 2004. Nous pensons avant tout aux personnes victimes, les élèves et leurs familles.

Ces révélations ont atteint d'autres établissements à Orléans et Châteauroux mais aussi, nous l'avons appris ce lundi 25 février, l'Institution Saint-Dominique de Neuilly. En effet, une des personnes placées en garde à vue le 21 février, puis relâchée pour prescription des faits, a occupé le poste de censeur du collège et du lycée Saint-Dominique de septembre 1989 à juillet 1997, avant de rejoindre Orléans et Châteauroux.

Contactée par nos soins, la direction de l'Institution Saint-Dominique entre 1989 et 1997 nous a donné les informations suivantes : le surveillant en question, ayant quitté Bétharram en 1989 en vue de rejoindre la région parisienne pour raisons familiales, a été recruté à l'Institution Saint-Dominique en septembre 1989 puis est reparti en 1997, par désir d'évolution dans ses responsabilités professionnelles. Nous n'avons à ce jour connaissance d'aucune plainte concernant ses années de présence à Saint-Dominique.

Avec le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, nous affirmons que « tout doit être mis en œuvre – et avec détermination – pour que la parole soit libérée, que la lumière soit faite, dans une coopération sans réserve, sans restriction, avec les autorités publiques compétentes ».

En ce sens, nous rappelons la possibilité de faire un signalement auprès du Procureur de la République, seul en mesure de diligenter une enquête. Il est aussi possible de prendre contact avec la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique des Hauts-de-Seine (01.86.04.30.56 – [ddec92@ec92.eu](mailto:ddec92@ec92.eu)) ou avec les chefs d'établissement de l'Institution Saint-Dominique (01.40.88.92.20).

La protection des mineurs demeure une priorité absolue dans nos établissements comme dans le diocèse. Que chacun soit assuré de la détermination de tous les acteurs de l'Enseignement catholique à garantir la sécurité de tous ceux et celles qui y sont accueillis.

Chantal Desbarrières  
*Directrice Diocésaine des Hauts-de-Seine*